

Rémunération, part variable, intéressement, gratifications

NAO 2018 : où en sommes-nous ?

Les Négociations Annuelles Obligatoires ont débuté à la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

À cette occasion, la CGT a transmis ses propositions à la Direction, comprenant notamment la prime du bicentenaire.

Pouvoir d'achat :

la Direction "lâche du lest "

Officiellement, la Direction refuse toujours d'accorder la prime du bicentenaire.

Toutefois, des "efforts" en termes de pouvoir d'achat font leur apparition dans les discussions. Ainsi :

- L'intéressement 2017 (versé en 2018) est en forte hausse et atteindrait 3 000€ par salarié en moyenne contre 1 800€ en 2014.
- La part variable est en hausse à 14,5 millions d'euros, contre une enveloppe de 12 millions les années précédentes (4 460 bénéficiaires de la part variable pour un montant moyen de 3 251€).

Personne ne nous fera croire que la campagne de la CGT pour la prime du bicentenaire compte "pour rien" dans l'annonce de ces surprises "bonnes nouvelles" par la Direction.

D'autres propositions à l'étude

La Direction a soumis ses contre-propositions aux organisations syndicales, qui devront prochainement se prononcer dessus :

- Recommandation BCE : prime annuelle de 350€ pour les salaires inférieurs à 40k€,
- Budget des mesures salariales individuelles est de 1,7% de la masse salariale dont 200 000€ pour l'égalité Homme / Femme et 200 000€ pour les métiers sous tension (Cofi, SARCP, Pro et GP),
- Passage de Coco à COFI avec un minimum de 1 500€ d'augmentation annuelle.
- Obtention du diplôme ITB prime de 1 500€.
- Obtention du diplôme Dauphine : promotion en H.
- Ticket restaurant qui passe de 10,58€ à 10,86€ (0,14€ à la charge du salarié et 0,14€ à la charge de l'entreprise).

Dernière minute !!! Cérémonies du bicentenaire

La Direction fait intervenir la police pour "déloger" la CGT !!!

La CGT CEIDF avait décidé d'envoyer une délégation pacifique composée de quelques militants à la cérémonie du bicentenaire réservée aux "officiels".

Objectif : distribuer notre lettre ouverte au Président (voir au dos) pour la prime du bicentenaire.

Les invités n'étaient même pas encore arrivés que de "gentils policiers" ont aimablement, mais fermement, raccompagné toute l'équipe jusqu'au métro le plus proche.

Petit message à la Direction :

**Pour la prime du bicentenaire, pour les droits des salariés
Nous ne lâcherons rien ! À bon entendeur...**



M. Le Président
Recevez cette lettre
Que vous lirez peut-être
Si vous avez le temps...

2/2

M. Le Président,

En ce 21 mars 2018, vous célébrez le bicentenaire de la Caisse d'Épargne.

Vous avez raison de fêter 200 ans d'histoire de notre banque, mais également 10 années d'existence de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, qui ont abouti à 200 millions d'euros de résultats nets en 2017.

Il manque toutefois des invités de marque à cette fête : les salariés de la Caisse d'Épargne, qui sont les premiers acteurs du succès de notre groupe et auxquels vous refusez ces manifestations de prestige.

Mais ce n'est pas la seule chose que vous leur refusez.

Depuis 3 mois, près de 1 000 collègues de la Caisse d'Épargne Ile-de-France vous demandent, par voie de pétition, la distribution d'une **prime du bicentenaire** de 2 018€ à tous les salariés.

Il s'agit d'une goutte d'eau dans l'océan de nos résultats, mais au combien symbolique de **votre reconnaissance** de tous les efforts entrepris collectivement depuis maintenant des années : **mutation** informatique, **fusion** des trois caisses d'Ile de France, **crise** financière de 2008 (avec des objectifs commerciaux toujours plus élevés) et parallèlement, une **baisse du pouvoir d'achat** des salariés par le gel de leurs salaires depuis plus de 2 ans.

Ainsi, pour que la fête soit complète, nous vous demandons d'accéder à la requête des salariés et d'**accorder, enfin, la prime du bicentenaire** amplement méritée.



Les militant(e)s de la CGT Caisse d'Épargne Ile-de-France